

PROCÉDURE D'ADMISSION AQUADOMIA

Comment faire pour intégrer une formation Aquadomia ?

- Il y a bien sûr **le formulaire d'inscription et l'évaluation de vos besoins** qu'il s'agit de remplir dans leurs intégralité.
- Fournir toutes **les pièces justificatives demandées**. Sans cela, l'étude sérieuse de votre candidature ne sera pas garantie.
- La sélection se fait en partie de ces éléments.
- Au-delà du dossier, sera également observé votre projet professionnel (échange par mail-téléphone ou visio)
- A la suite de cet examen, un avis favorable ou défavorable vous sera donné.
- Dans certains cas, selon la formation envisagée et le rythme d'études souhaité, des tests écrits et pratiques et un entretien oral pourront avoir lieu.
- Une fois que vous obtenez un avis favorable pour intégrer nos formations, l'administration de l'école vous fera parvenir un devis ce dernier, une fois validé, finalisera la procédure d'admission.

AQUADOMIA-ANODIA

30 Allée Granados 13008 Marseille

Capital de 7500 € – RCS Marseille 489 490 789 – N° Siret 48949078900042 / APE 8551Z

N° TVA intracommunautaire : FR49489490789